

Éditorial



François Baroin
Président de l'AMF

Préservons les services publics !

Les débats actuels sur l'avenir des écoles en milieu rural, le développement des missions et des créneaux d'ouverture des bibliothèques, l'organisation territoriale du système de santé, le devenir des « petites lignes » ferroviaires, l'avenir de la carte judiciaire témoignent, s'il en est besoin, d'une attente profonde des territoires à un « vivre ensemble » qualitatif qui repose en grande partie sur le maintien et le développement des services publics, sans discrimination géographique.

L'école est bien sûr essentielle. Elle porte une mission qui fédère la Nation, celle d'élever sur les plans civiques et intellectuels une classe d'âge qui constitue l'avenir du pays. Une présence scolaire effective et efficiente sur l'ensemble des territoires fera donc l'objet d'une vigilance particulière de l'AMF.

Le rapport d'Erik Orsenna et de Noël Corbin sur les bibliothèques salue avec justesse l'effort des collectivités pour développer l'offre de lecture publique. D'une salle annexe de 20 m² de la mairie rurale à la médiathèque métropolitaine de plus de 15 000 m². L'État doit soutenir davantage encore l'effort des collectivités

pour développer les services et élargir les jours et horaires d'ouverture des bibliothèques.

Le gouvernement engage par ailleurs plusieurs chantiers sensibles pour la cohésion sociale et territoriale, à travers la réforme de la carte sanitaire, judiciaire et ferroviaire. Sur l'ensemble de ces sujets, l'AMF exige que l'État engage une véritable concertation avec les élus locaux à partir d'un état des lieux partagés. Elle souhaite que les décisions de l'exécutif soient fondées sur des objectifs de service public et d'aménagement du territoire et pas seulement sur des considérations économiques.

La présence territoriale est aussi incarnée par les élus au quotidien. Les réflexions de la Délégation aux collectivités du Sénat sur le renforcement du statut de l'élu local méritent une attention particulière du gouvernement.

L'AMF sera force de propositions à travers de nouveaux groupes de travail sur les conditions d'exercice des mandats et sur la promotion des femmes dans les exécutifs locaux. Celles et ceux qui portent l'exigence républicaine, au contact immédiat de nos concitoyens et de leurs difficultés, méritent enfin un discours de vérité et de considération.

« Les décisions de l'État doivent être fondées sur des objectifs d'aménagement du territoire »